



# Urgence Intempéries

Venir en aide  
aux sinistrés de  
la Tempête Alex

**JANVIER 2021**





## CONTEXTE

Au début du mois d'octobre, la tempête Alex a frappé le Sud de la France et laissé derrière elle la vallée de la Roya et ses villages considérablement éprouvés : routes et ponts détruits, maisons inondées voire englouties par les crues, coupures d'électricité et eau potable inaccessible, provoquant détresse et désolation. La situation des personnes dans les vallées reste toujours très préoccupante car avant le passage de la tempête, la grande précarité existait déjà. Les villages de Tende, Saint-Dalmas et Breil mettront des années avant de s'en remettre sur le plan économique.

La catastrophe a également touché l'Italie : les régions du Piémont et de Ligurie ont fait face à des torrents de boue d'une violence inédite et s'efforcent aujourd'hui à se reconstruire.

### Un élan de solidarité et de générosité populaire

La catastrophe a enclenché un élan de solidarité à travers toute la France. Les fédérations du Secours populaire débloquent des fonds pour venir en aide aux sinistrés. Celle de la Côte-d'Or a apporté 21 000 euros, la fédération du Béarn et ses comités en ont donné 7 000. Tandis que les jeunes des Yvelines ont organisé une collecte en leur faveur. Et les copains du Monde de Marseille se sont rendus à Nice pour prêter main forte à leurs copains des Alpes-Maritimes pour leurs collectes, etc.

Saluons également la formidable initiative de Julien Doré qui a lancé une tombola solidaire, avec à ses côtés 20 artistes. Julien Doré, Michel Polnareff, Jean-Jacques Goldman, Isabelle Adjani, Nicola Sirkis, Angèle, Antoine Griezmann, Alain Chabat, Soprano, Nikos, Francis Cabrel, Louane, Eddy de Pretto, Nikola Karabatic, Philippe Katerine, Florence Foresti... ont mis en jeu dans cette tombola des lots exceptionnels. En plus de parler dans les médias de la situation terrible des sinistrés, Julien Doré est venu, en personne, leur témoigner de sa solidarité, les 21 et 22 novembre. Au total, 932 470 € ont été collectés dans le cadre de cette tombola.

Le groupe Radio France a, de son côté, mis en place une vente aux enchères exceptionnelle pour proposer des objets appartenant à 18 sportifs de très haut niveaux.

Des partenaires se sont joints à cet élan de solidarité inédit, en apportant un soutien financier précieux : la Française des Jeux, la Fondation groupe EDF, BNP Paribas, la Fondation JM Bruneau, Carrefour. D'autres ont offert un soutien matériel, notamment de l'aide alimentaire, des produits d'hygiène, du mobilier, de l'électroménager, de la literie : Solidarity AccorHotels, GIFi, Henkel, Auchan Retail France. D'autres encore ont assuré un appui logistique : sur le littoral, la surface de stockage a été multipliée par quatre grâce à VINCI et au MIN de Nice. La flotte de véhicules a été renforcée par le prêt d'un utilitaire par VINCI. Accès aux pistes, aux ponts provisoires... la Préfecture a permis aux équipes du Secours populaire de circuler dans des conditions exceptionnelles. La Communauté de la Riviera Française a donné des accès prioritaires aux trains de marchandises reliant Breil à Saint-Dalmas de Tende. Enfin, des partenaires tels que la plateforme Diffuz de la Macif ont aussi relayé nos appels à la solidarité.



**« Je me suis rendu compte que les jours passant, le drame occupait de moins en moins de place dans l'actualité - mais le drame, je le savais bien, demeurait aussi intense pour les habitants et les sinistrés. J'ai compris qu'il fallait conduire ce projet car au moment où la tombola commencerait, les projecteurs et les caméras se seraient complètement détournés des vallées. Et il ne faut pas oublier. » Julien Doré**

# ACTIONS RÉALISÉES ET EN COURS

## Actions d'urgence dès le lendemain de la catastrophe

Dès le 2 octobre, les bénévoles se sont mobilisés : maraudes auprès des sans-abri à Nice, distributions de vêtements, de repas à 300 sinistrés hébergés dans un gymnase à Menton ou encore à 200 migrants-réfugiés accueillis dans la gare italienne de Vintimille... Dès le 7 octobre, les bénévoles ont commencé les distributions d'eau potable et de repas à Saint-Martin-Vésubie et à Roquebillière.

Au-delà des milliers de colis alimentaires déjà distribués, les bénévoles accompagnent les personnes sinistrées sur différentes actions : un travail de nettoyage, déblayage des logements, des actions de soutien psychologique, la mise en place de boîtiers 4G permettant aux sinistrés de maintenir le lien avec leurs familles, le soutien au rééquipement des logements (électroménager, literie...) Les bénévoles interviennent aussi sur l'équipement des logements mis à disposition des sinistrés que ce soit sur le bord de mer ou sur les vallées. Vingt-sept familles ont été rééquipées dans leurs nouveaux logements.

## Implantation d'antennes du Secours populaire dans les zones sinistrées pour agir au plus près des besoins

Dès le 13 octobre, le Secours populaire a ouvert une antenne à Saint-Martin-Vésubie et, le 16 octobre, à Breil-sur-Roya. Ces antennes ont été équipées en moins de 48h avec du matériel indispensable tels que des radiateurs, des lits, des nettoyeurs haute pression, etc. Mais aussi, un point wifi 4G ainsi que des machines à laver et des sèche-linge en libre-service gratuit. Un stock de produits alimentaires et de première nécessité a été constitué. L'antenne de Tende, coupée du monde plusieurs jours, complète la distribution auprès des sinistrés. Une antenne mobile sillonne également les vallées de la Vésubie et de la Tinée pour apporter un soutien aux personnes les plus isolées.



---

**« Avec la tempête, on a perdu toutes nos provisions. Tout ce qui était dans le frigo, dans le congélateur, tout ce qui était périssable. On ne peut pas aller faire des courses. Donc, on vient au Secours populaire et on récupère un colis alimentaire chaque semaine. Je suis devenue bénévole du Secours populaire parce que ma maison a été épargnée et que je voyais d'autres personnes dans le besoin. » Loane**





**Personnes sinistrées directes ou indirectes,  
ne laisser personne sur le bord de la route**

En lien avec les associations locales, les bénévoles du Secours populaire recueillent les informations permettant d'identifier des situations difficiles pour les sinistrés mais aussi pour les habitants qui souffrent indirectement de la situation : perte d'emploi, impossibilité de se rendre sur son lieu de travail, ou de rejoindre leur domicile, etc. Ce travail est essentiel pour apporter l'aide la plus précise et la plus large possible et éviter les « zones blanches » où des habitants ne recevraient pas d'aide.



Beaucoup d'artisans, de petits entrepreneurs et commerçants ont perdu leurs outils de travail. Depuis le premier jour, le Secours populaire est en lien avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie pour identifier ces situations et compléter, si besoin, les dispositifs d'aides mis en place. Ce travail d'identification se fait avec des collectifs informels qui existaient ou ont vu le jour spontanément après la tempête. Pour soutenir l'économie locale, le Secours populaire fait également en sorte de faire ses achats localement. Par exemple pelles, brouettes et matériel de nettoyage ont été achetés dans les magasins de bricolage présents sur les vallées sinistrées.

Sur le littoral, en lien avec les Maisons des solidarités départementale (MSD), les CCAS, la Métropole Nice Côte d'Azur et la Communauté de la Riviera Française, le Secours populaire a édité un document permettant aux assistantes sociales de présenter les aides qui sont apportées spécifiquement aux sinistrés des vallées. Sont ciblées les personnes mises à l'abri qui ont été évacuées des vallées et dont la situation peut les faire basculer vers la grande précarité.

### Actions pour que Noël n'oublie personne

Pendant la période des fêtes de fin d'année, où chacun éprouve le plaisir de se retrouver, ceux qui sont confrontés aux difficultés de la vie ne doivent pas souffrir davantage de la frustration d'une fête dont ils seraient complètement exclus. C'est pourquoi, les 16 et 17 décembre, les bénévoles ont redoublé d'efforts afin qu'un livre et un cadeau soient remis à 600 enfants scolarisés dans les villages sinistrés. Les personnes aidées à Nice auront quant à elles accès à un libre-service solidaire de Noël permettant de choisir et d'acquérir des produits alimentaires pour le réveillon de Noël, des décorations, des jouets, des jeux, des livres, des cadeaux à offrir. Des séjours de vacances ont également été mis en place afin de permettre aux familles traumatisées par la catastrophe de s'oxygéner, de pouvoir souffler un peu et de vivre de belles journées de bonheur.



- 1200 personnes aidées
- 
- 320 bénévoles mobilisés
- 
- 18 tonnes de produits alimentaires distribués
- 
- 72 000 litres d'eau potable distribués
- 
- 75 gros électroménagers livrés aux nouveaux domiciles des sinistrés



# PERSPECTIVES

## Coordonner un véritable réseau de solidarité

La fédération des Alpes-Maritimes du Secours populaire a été identifiée comme un acteur privilégié par les municipalités des communes sinistrées et travaille en bonne concertation avec les services sociaux, les CCAS, les associations et collectifs locaux. La mairie de Saint-Martin-Vésubie a confié aux équipes du Secours populaire la gestion de ses stocks de dons afin de bien cibler les demandes de la population. La commune de Breil redirige vers le Secours populaire les bénévoles qui se proposent d'apporter leur soutien.

## S'inscrire dans la durée, car les besoins vont perdurer

La solidarité immédiate et chaleureuse est indispensable. Elle se prolonge bien au-delà, dans la durée, pour celles et ceux qui ont tout perdu et qui n'ont pas la capacité à s'en sortir. Le Secours populaire envisage des actions sur place, au moins pour les deux prochaines années. Les besoins sont tels que nous les avons estimés à 2 millions d'euros sur les deux prochaines années.

Notre action concerne tout le territoire des Alpes-Maritimes, couvre la population sinistrée dans son ensemble et sur à peu près tous les sujets : aide alimentaire et matérielle, accès au logement, aux soins, transports, soutien juridique et administratif, accès au numérique, aux loisirs, aux vacances, au sport, etc. Notre effort va s'inscrire dans le temps pour permettre à chacun de reprendre le cours de sa vie.



**2 millions €**  
c'est le budget estimé pour  
les 2 prochaines années

—  
**1,4 million €**  
de fonds collectés\*

—  
**116 K €\***  
de dépenses réalisées\*\*

\* Chiffres provisoires dans l'attente de l'arrêté des comptes, issus de la comptabilité de l'Union du Secours populaire au 18 décembre 2020.

\*\* Dépenses réalisées, auxquelles s'ajoutent la valorisation en nature du bénévolat, des moyens logistiques de transport, de stockage mis à disposition, des dons matériels et alimentaires reçus de particuliers, d'entreprises...



# Pas d'action sans don



**Votre soutien est indispensable pour que nous puissions continuer à agir.**

Envoyez vos dons à votre fédération en vous rendant sur [secourspopulaire.fr](https://secourspopulaire.fr) ou en envoyant votre versement à la fédération ou au comité du Secours populaire le plus proche de chez vous ou au Secours populaire 9-11 rue Froissart 75003 Paris.

Devenez bénévole ou aidez-nous matériellement en vous rendant sur [secourspopulaire.fr](https://secourspopulaire.fr) ou en contactant la fédération ou le comité du Secours populaire proche de chez vous.

**Vous êtes une entreprise**, contactez-nous sur [partenariats@secourspopulaire.fr](mailto:partenariats@secourspopulaire.fr) ou prenez directement contact avec la fédération ou le comité du Secours populaire le plus proche de chez vous.

**En tant que donateur**, votre don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre versement, dans la limite du plafond de 1000 € pour l'année 2021. Au-delà de ce plafond, la réduction est de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

**Pour les entreprises**, vous bénéficiez d'une réduction fiscale, appliquée à l'impôt sur le revenu ou les sociétés, correspondant à 60 % du montant du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxe (plafond appliqué à l'ensemble des versements effectués).

**Merci** aux bénévoles, aux donateurs, aux partenaires, aux marraines et parrains, à vous toutes et tous, qui nous permettez chaque jour de poursuivre nos actions !



**Rejoignez-nous sur  
les réseaux sociaux**



[secourspopulaire.fr](https://secourspopulaire.fr)